

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 12 octobre 2020

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020

**2020 R123** Désignation du représentant de la Ville de Paris au sein de l'Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU).

-----

#### Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 2 octobre 2020, et son additif,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désignée pour représenter la Ville de Paris au sein de l'Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU) :

- Colombe BROSSEL

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**